

Commune de Saint Germain-du-Bois
Séance du jeudi 3 mai 2018 à 20 h 30

Sont présents : Mickaël ARANDA, Laurent CAGNE, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Brigitte DAVID, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Norbert LAMBEY, Pascale LAURAIN, Catherine MARTIN, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont excusés : Christian BOSCH, Marcel DUFOUR, Françoise MARIZY

Sont absents : Régis BIDAULT, Alexandre CRETIAUX

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

Christian BOSCH a donné pouvoir à Patrice CALVEZ.
Françoise MARIZY a donné pouvoir à Jean-Claude VIEUX.

Mme le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour ajouter une délibération supplémentaire à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

QUESTIONS A TRAITER

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2018 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

- **Opération de rénovation de 10 logements communaux - validation de l'avant-projet définitif (APD) :**

Mme le Maire indique qu'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre est nécessaire au stade de l'APD pour valider le coût de l'ouvrage et fixer le forfait définitif de rémunération du cabinet SCPA PERCHE-BOUGEAULT.

Le projet était fixé initialement à 575 300 € HT mais avec la découverte d'amiante et de plomb par la société SOCOTEC (contrôle technique), le coût total du projet s'élève à 713 172 € HT. En conséquence, les honoraires dus au maître d'œuvre s'en trouvent affectés et passent de 49 271 € HT à 58 922,04 € HT. Mme le Maire précise que ces honoraires sont calculés sur la base d'un taux négocié à 8,26 %. Cette plus-value de 9 651,04 € HT représente une augmentation de 19,58 % du marché initial, ce qui justifie la passation d'un avenant non soumis à l'avis de la commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'avenant à l'avant-projet définitif de rénovation des logements communaux.

- **Création d'un plateau multisports - demande de subvention à la région Bourgogne Franche Comté :**

Conformément à la proposition de la Commission Jeunesse et des élus du Conseil Jeunes, Mme le Maire rappelle qu'un plateau multisports va être créé route de Louhans, à côté de l'espace de jeux. Ce projet figure au budget 2018 de la commune.

Des devis ont été demandés à plusieurs prestataires pour les travaux de terrassement, fourniture et pose de la plate-forme.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du programme « Sport - Aménagement sportif du territoire - Equipements » à

hauteur de 20 % de l'équipement immobilier afin de soutenir la commune dans le financement de cette opération, selon le plan de financement suivant :

Subvention du CNDS :	30 436 €
Subvention de la Région :	8 803 €
Fonds propres de la Commune :	21 633 €
Coût total de l'opération :	60 872 €

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté à hauteur du plan de financement, soit 8 803 € ;
 - de l'autoriser à signer tous les documents afférents à ce programme.
- **Création d'un plateau multisports - demande de subvention au Centre National pour le développement du Sport (CNDS) :**

Conformément à la proposition de la Commission Jeunesse et des élus du Conseil Jeunes, un plateau multisports va être créé route de Louhans, à côté de l'espace de jeux.

Des devis ont été demandés à plusieurs prestataires pour les travaux de terrassement, fourniture et pose de la plate-forme.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), à hauteur de 50 % du coût total de l'opération, soit 30 436 €, selon le plan de financement ci-après :

Subvention du CNDS :	30 436 €
Subvention de la Région :	8 803 €
Fonds propres de la Commune :	21 633 €
Coût total de l'opération :	60 872 €

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), à hauteur du plan de financement, soit 30 436 € ;
 - de l'autoriser à signer tous les documents afférents à ce programme.
- **Extension et mise aux normes d'une salle associative :**

Mme le Maire rappelle que le projet d'extension et de mise aux normes de la salle de musculation a été validé dans le budget 2018.

Le montant total de l'opération, évalué par le cabinet CARTALIER, maîtrise d'œuvre, s'élève à 78 370 € HT. Mme le Maire précise qu'une subvention de 13 625 € a été accordée au titre de la DETR 2018.

Elle propose de solliciter une subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du programme d'appui aux nouvelles ruralités « *Espaces nouveaux, Villages Innovants* », selon le plan de financement suivant :

Subventions :			
Etat	DETR 2018	13 625 €	17.39 %
Etat	Initiatives locales		
Région	ENVI	15 000 €	19.14 %
Département	Contrat territorial		
Département	Produit des Amendes de Police		
	Total :	28 625 €	36.53 %
Fonds propres :		49 745 €	67.47 %
TOTAL :		78 370 €	100.00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **approuve le plan de financement proposé,**
- **décide de solliciter une subvention auprès de la Région,**
- **autorise Mme le Maire à signer les pièces administratives et comptables attachées à cet investissement.**

- **Valorisation des certificats d'énergie CEE TEPCV :**

Mme le Maire indique que notre commune est éligible aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour le financement de travaux générant des économies d'énergie sur son patrimoine (isolation, chauffage, éclairage public).

Le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne, en tant que lauréat de l'appel à projet ministériel TEPCV, s'est engagé dans le programme PRO-INNO-08, économie d'énergie dans les TEPCV en choisissant EDF comme acheteur des CEE TEPCV qui seront générés par la collectivité sur la base de devis conformes signés au plus tôt le 13 février 2017 et de factures acquittées au plus tard en décembre 2018.

Les échanges avec EDF confirment que le changement des 5 chaudières de la commune (passage au gaz de ville) est éligible à ce dispositif : mairie, salle des fêtes / salle de gym, salle de musique / bibliothèque, ferme Bachelet, bâtiment Trésor Public.

Afin de permettre le reversement des aides aux collectivités, une convention de groupement de commandes relative à la vente des CEE TEPCV doit être signée avec le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne. Mme le Maire en donne lecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter les conditions définies dans la convention,**
- **d'autoriser Mme le Maire à signer cette convention et les autres documents qui y sont liés,**
- **d'autoriser le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne à accomplir toutes les démarches nécessaires à la réalisation des procédures concernées par la convention,**
- **d'accepter les conditions financières énoncées dans la convention,**
- **de s'engager à mettre en vente un certain volume de MWh Cumac au titre du programme PRO-INNO-08 pendant toute la durée du programme et jusqu'à la valorisation des CEE obtenus,**
- **de s'engager à respecter la date-limite - fixée au 30 juin 2019 - pour l'envoi des documents nécessaires au dépôt des CEE sur le registre national EMMY, au bénéfice du regroupement.**

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

- **Commission Environnement :**

Mme le Maire présente le compte-rendu de la réunion du 17 avril 2018 :

- Dans le cadre du concours des villages fleuris, notre commune a obtenu le 4^{ème} prix de sa catégorie (de 1 001 à 2 000 habitants). Un bon d'achat de 40 € et un versement de 346 € de la part de Destination Saône-et-Loire ont été offerts ; ils serviront à l'achat de fleurs.
- L'exposition « *Belles et Rebelles* » proposée par le CPIE Bresse du Jura a lieu du 23 avril au 5 mai, dans l'objectif de contribuer à changer notre regard sur les plantes sauvages. Une balade urbaine aura lieu le samedi 5 mai de 10 h à 12 h ; elle permettra de valoriser les actions communales entreprises pour l'entretien de la voirie et des espaces verts sans traitements phytosanitaires.
- Le nettoyage de la nature est déplacé au samedi 16 juin.

- **Commission Jeunesse :**

Mme le Maire dresse le bilan de la réunion du 20 avril 2018 qui a permis de finaliser le choix du prestataire pour la réalisation du terrain multisports, suite aux entretiens réalisés par Mme Françoise MARIZY. La société HUSSON a été retenue, avec un devis de 43 435.50 €. Un coût supplémentaire est à prévoir pour le terrassement et l'accessibilité pour les personnes handicapées. Les travaux se dérouleront en août ou septembre.

Le terrain multisports sera ouvert de 8 h à 22 h.

- **Conseil d'école maternelle du 16 mars 2018 :**

Mme le Maire indique que :

- les effectifs à la rentrée 2018/19 devraient rester stables.
- les résultats de la coopérative scolaire ont été présentés ainsi que les différentes actions d'autofinancement prévues.
- les différents projets pour les 3 classes ont également été présentés.
- les enseignantes ont remercié la Mairie pour les achats de fournitures demandées.

- **Assemblée Générale du Conseil Communautaire de la CCBR du 27 février 2018 :**

Mme le Maire explique que :

- de nouveaux délégués aux syndicats des rivières ont été désignés ;
- la liste des délégués au Syndicat Mixte a été revue ;
- pour les communes concernées, les statuts du SIVOM du Louhannais ont été modifiés ;
- le projet de construction de trois cellules commerciales à Mervans a été présenté : la CCBR sera propriétaire des trois commerces, tandis que la commune de Mervans sera propriétaire des logements situés au-dessus ;
- l'instruction du droit de sols n'est plus réalisée par la DDT pour les communes dotées d'un document d'urbanisme. C'est le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne qui réalisera désormais l'instruction des dossiers.

- **Compte-rendu réunion SYSDEL :**

M. Jean-Claude VIEUX fait part des travaux programmés en 2018 sur notre commune :

- Réseaux fils nuls : La Chanaie, le Grand Balosle
- Renforcement : recentrage sur la Margot et la Chanaie

Les subventions relatives à l'éclairage public ont été présentées. Des opportunités sont peut-être à saisir pour notre commune.

L'éclairage public sera maintenu dans le bourg du 15 juin au 30 septembre jusqu'à 1h30 pour répondre à une demande des commerçants. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.

- **Compte-rendu Syndicat des eaux de la Seillette :**

Mme le Maire présente le compte-rendu de l'assemblée générale du 27 mars dernier :

- le prix de l'eau sera maintenu au prix actuel,
- les travaux programmés sur la commune concernent l'allée de la Balme,
- le comité syndical a renouvelé son adhésion au SYDRO (Syndicat mixte départemental de sécurisation et de gestion des eaux potables).
- le SYDRO a proposé une délibération dénonçant le fait que l'argent de l'eau ne va pas à l'eau et redoutant la perte de subvention.
- en ce qui concerne la loi NOTre, à ce jour un amendement a été adopté : il n'est plus question de supprimer les syndicats d'eau potable avant 2026.

- **GCSMS :**

Mme le Maire présente le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale pour les EHPAD du Sud Bourgogne, qui envisage de développer prioritairement les objectifs suivants :

- la mise en place d'un projet médico-social de territoire,
- l'organisation des astreintes administratives,

- le partage des compétences spécifiques,
- le groupement d'achats et de commandes,
- la mise en place de services juridiques communs,
- la formation continue.

Le groupement compte à ce jour 1 428 lits.

- **Syndicat intercommunal de curage du bassin de la Guyotte :**

M. Jean-Claude VIEUX présente le compte-rendu de la réunion du 12 avril 2018, consacré au budget ainsi qu'au bilan des travaux réalisés en 2017 et aux propositions pour 2018.

- **Commission Foire et Marchés :**

Face à la demande accrue d'emplacements lors des marchés du samedi matin, la Commission Foire et Marchés propose de fermer la rue de la Poste (devant le restaurant le Saint Germain et jusqu'à la Poste), du 15 avril au 15 septembre.

Les riverains concernés ont été sollicités et ont donné leur accord pour la fermeture de la rue.

- **Informations diverses :**

- Acquisition a été faite d'un fourgon Jumper d'occasion pour les services techniques (10 800 € TTC).
- Les subventions suivantes ont été obtenues pour les travaux d'assainissement : 98 700 € de la part de l'Agence de l'Eau, 40 444 € de la part du Département.
- Les Bress'Poulos organisent un rassemblement de motos le samedi 16 juin. Il fera étape sur notre commune, entre 16h30 et 17h.
- Un nouveau courrier anonyme a été reçu en Mairie concernant la présence de pigeons.
- Mme le Maire présente les remerciements reçus en Mairie : les membres du CCAS et du Conseil Municipal sont remerciés pour le service réalisé lors du repas des Cheveux Blancs et le spectacle offert par l'Entraide San-Germinoise.
- Mme le Maire a participé à l'anniversaire des 106 ans de Mme THEVENIAUX à la Maison de Retraite.
- Les membres du Conseil Municipal sont invités à participer à la cérémonie du 8 mai, ainsi qu'à la balade urbaine du 5 mai prochain.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 20 juin à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 22 h 03.

